



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 19 juillet 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré;
- Vu l'arrêté du 19 juillet 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER- agrégation);
- Vu l'arrêté du 12 octobre 2018 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER- agrégation ouverts au titre de la session 2019;
- Vu les propositions de la présidente de jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du Concours AGREGATION INTERNE + CAER AGREGATION-PRIVE, Section SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES est constitué comme suit pour la session 2019 :

**Présidente**

Mme Maryse BRESSON  
Professeure des universités

Académie de VERSAILLES

**Vice-Présidente**

Mme Véronique COUTURE  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CAEN

**Vice-Président**

M. Christophe LAVIALLE  
Inspecteur général de l'éducation nationale

Académie de PARIS

**Membres du jury**

Mme Marguerite AMANS  
EC. R Professeure agrégée

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Alain ARDOIN  
Professeur agrégé

Académie de REIMS

Mme Laurence BENAÏM-SPECTOR  
Professeure agrégée

Académie de PARIS

M. Rodolphe BOURDIN  
Professeur agrégé

Académie de ROUEN

Mme Cécile BOURREAU-DUBOIS  
Professeure des universités

Académie de NANCY-METZ

Mme Anne-Cécile BROUTELLE  
Professeure agrégée

Académie de LYON

M. Bernard CHRETIEN  
Professeur agrégé

Académie de LILLE

M. Rodrigue CONAN  
Professeur agrégé

Académie de RENNES

M. Rodrigue CONAN Professeur agrégé	Académie de RENNES
M. Philippe CRUPAUX Professeur agrégé	Académie de NANTES
Mme Elise DECOSNE Professeure agrégée	Académie de BORDEAUX
Mme Elodie DUCOUT Professeure agrégée	Académie de CRETEIL
M. Marc FERRALIS Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional	Académie de CAEN
M. Jean-Luc FERRAUD Professeur agrégé	Académie de GRENOBLE
M. Maxime GASSER Professeur agrégé	Académie de STRASBOURG
Mme Nathalie GINESTE Professeure agrégée	Académie d' AIX-MARSEILLE
M. Hervé JUTIER Professeur agrégé	Académie de CRETEIL
M. Hervé LEMOINE Professeur agrégé	Académie d' AMIENS
Mme Judith LEVERBE Professeure agrégée	Académie de LILLE
Mme Isabelle PERROUD EC. R Professeure agrégée	Académie de MONTPELLIER
Mme Murielle PHILIPPE Professeure agrégée	Académie d' ORLEANS-TOURS
M. Pascal REYSSET Professeur agrégé	Académie de NICE
Mme Eugénie RIBOUD Professeure agrégée	Académie de DIJON
M. Pascal RIGAUD Professeur agrégé	Académie de CAEN
Mme Sandrine VERDIERE Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale	Académie de GRENOBLE
M. Thierry VISNEL Professeur agrégé	Académie de TOULOUSE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 07 janvier 2019

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse  
et par délégation,  
Le sous-directeur du recrutement

  
Jean-François PIERRE